

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 21 mars 2008 à 18 heures

PRESENTS : PLANTIER Jack (Maire sortant), CHOQUET Christine, DELEMAR Hugues, DIVOUX Etienne, FAURE François, FESQUET Pierre, GODE Philippe, JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie, LAUZE Marie-Christine, PASCAL Jean-Pierre, RIGAL Frédéric, VEDRINES Jean-Luc

1. INTERVENTION DE JACK PLANTIER :

Rappel de l'ordre du jour.

Félicitations aux élus des 2 listes.

Accusation sur de prétendus agissements les jours d'élections (surveillance du scrutin).

Rappel des chantiers en cours.

Conseils aux élus.

Proclamation des résultats.

Jean-Pierre PASCAL, en tant qu'aîné, est nommé Président de séance,

Etienne DIVOUX, en tant que benjamin, est désigné secrétaire.

2. ÉLECTIONS :

Jean-Pierre PASCAL fait procéder à l'élection du Maire.

ELECTION DU NOUVEAU MAIRE :

Pierre FESQUET est seul candidat, 11 Voix pour Pierre FESQUET,

Pierre FESQUET est élu Maire de MOISSAC VALLEE FRANCAISE. Applaudissements.

ELECTION DU 1^{er} ADJOINT:

Délégations : **développement économique, tourisme, village de vacances, remplacement en cas d'absence du maire**

Philippe GODE est candidat, 10 Voix pour Philippe GODE, 1 vote blanc.

Philippe GODE est élu 1^{er} Adjoint.

ELECTION DU 2^{ème} ADJOINT:

Délégations : **Eau, Assainissement,**

Etienne DIVOUX est candidat, 10 Voix pour Etienne DIVOUX, 1 vote blanc.

Etienne DIVOUX est élu 2^{ème} Adjoint.

ELECTION DU 3^{ème} ADJOINT:

Délégations : **Voirie et Bâtiments communaux.**

François FAURE est candidat, 11 Voix pour François FAURE.

François FAURE est élu 3^{ème} Adjoint.

ÉLECTION DES DELEGUES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Candidats : Titulaires : DIVOUX Etienne, FAURE François, FESQUET Pierre, RIGAL Frédéric Suppléant : VEDRINES Jean-Luc.

Titulaires :

11 Voix pour Pierre FESQUET, 10 Voix pour Etienne DIVOUX, 10 Voix pour François FAURE, 2 Voix pour Frédéric RIGAL.

Elus : Pierre FESQUET, Etienne DIVOUX, François FAURE.

Suppléants :

11 Voix pour Jean-Luc VEDRINES. Elu.

ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE HAUTS GARDONS:

Pierre FESQUET demande à ce que les mêmes personnes représentent la commune à la Communauté de Communes et au Syndicat Mixte.

Accord du conseil à l'unanimité.

Elus titulaires : Pierre FESQUET, Etienne DIVOUX, François FAURE.

ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT D'ELECTRIFICATION DE LA VALLEE FRANCAISE:

Candidats : FESQUET Pierre, GODE Philippe, RIGAL Frédéric.

10 Voix pour Pierre FESQUET, 10 Voix pour Philippe GODE, 1 Voix pour Frédéric RIGAL.

Elus : Pierre FESQUET et Philippe GODE.

ELECTION AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRIFICATION:

Habituellement, c'est le Maire qui représente la commune au syndicat départemental de l'électrification. Accord du conseil à l'unanimité. Pierre FESQUET est désigné.

ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE:

Candidats : Titulaire: JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie, Suppléants: DELEMAR Hugues, LAUZE Marie-Christine.

Titulaires :

11 Voix pour Sylvie JULLIAN-CHAMBOULEYRON. Elue.

Suppléants :

6 Voix pour Marie-Christine LAUZE, 5 Voix pour Hugues DELEMAR..

Elue : Marie-Christine LAUZE.

COMMISSION APPEL D'OFFRES:

Candidats : Titulaires: CHOQUET Christine, DELEMAR Hugues, FAURE François, FESQUET Pierre. Suppléants : LAUZE Marie-Christine, PASCAL Jean-Pierre, RIGAL Frédéric.

Elus à l'unanimité.

DELEGUES CCAS

Nombres : 9 : Maire + 4 Conseillers municipaux + 4 personnes hors conseil municipal.

Élus à l'unanimité : Pierre FESQUET, CHOQUET Christine, JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie, LAUZE Marie-Christine, RIGAL Frédéric.

COMMISSION INFORMATION :

Commission ouverte.

CHOQUET Christine, DELEMAR Hugues, GODE Philippe, LAUZE Marie-Christine, VEDRINES Jean-Luc,.....

COMMISSION DES TRAVAUX :

Composition : Le Maire + Les 3 adjoints + Les Conseillers Municipaux + Autres personnes hors conseil municipal.

COMMISSION DES FINANCES :

Le Conseil Municipal en totalité.

COMMISSION ANIMATION – EXPOSITIONS

CHOQUET Christine, JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie, LAUZE Marie-Christine,

3. FONCTIONNEMENT:

INDEMNITES DE FONCTIONS:

Règle : Pour le Maire : 17% de l'indice 1015 (632,85 €brut au 1^{er} février 2007).

Pour les Adjoints, maximum, 6,60% de l'indice 1015 (245.69 €brut).

Pour un Conseiller, maximum, 6% de l'indice 1015 (223.36 €brut).

Proposition du Maire :

Pour le maire, 17% de l'indice 1015

Pour les Adjoints, 3,30%

Pour le conseiller municipal qui aura la charge de manager l'employé intercommunal, 1,40% de l'indice 1015.

11 Voix pour. Unanimité.

PERMANENCE DU MAIRE:

Tous les jeudis de 9 heures à 12 heures à la mairie ou sur Rendez-vous.

4. VIN D'HONNEUR + BUFFET POUR L'ENSEMBLE DES HABITANTS DE MOISSAC VALLEE FRANCAISE:

Le samedi 3 mai à 12h à la Mairie. Un arbre sera planté dans la cour de la Mairie.

Pierre FESQUET clôt la séance en disant qu'il est heureux d'être élu Maire de la Commune, insistant sur la nécessité de travailler ensemble à la réussite des actions qui seront engagées.

Un pot de l'amitié a rassemblé le Conseil Municipal, les personnes ayant assisté au Conseil et des habitants de la Commune.

Compte-rendu du Conseil Municipal

Mardi 08 avril 2008 à 20 heures 30

Présents : Mmes CHAMBOULEYRON-JULLIAN Sylvie, CHOQUET Christine, LAUZE Christine,

Mrs FESQUET Pierre, DELEMAR Hugues, DIVOUX Etienne, FAURE François, PASCAL Jean-Pierre, GODE Philippe, RIGAL Frédéric, VEDRINES Jean-Luc.

Mme CHAPELAIN Colette (secrétaire de mairie).

➤ **Travaux des conseillers municipaux**

Les Conseillers municipaux ont participé à un état des lieux de la Commune (relations avec le Percepteur des Impôts, étude du réseau d'eau avec l'aide de Jack Plantier, observation des travaux d'enfouissement des réseaux en cours dans la vallée (réunion SDEE, STEP), étude des éclairages publics prévus au budget, état des lieux des routes et chemins communaux (cadastre, travaux à envisager), rencontre avec le personnel enseignant de l'école, recensement des besoins auprès des personnes âgées (sous forme d'entretiens à domicile), visite du village de vacances et rencontre avec le représentant de la SELO prévu le 17 avril. Les constats de ces élus sur le terrain seront évoqués dans le compte-rendu qui suit.

➤ **Budgets 2008**

Les budgets pour l'année 2008 ont été votés le 04 mars, avant les élections municipales. Une réunion s'est tenue à Saint Germain de Calberte le vendredi 26 organisé par le Percepteur, pour établir un premier contact et exposer les généralités du travail conduit avec les mairies.

Cinq membres du Conseil Municipal étaient présents.

➤ **La question de la distribution / gestion de l'eau sur la Commune.**

- La distribution de l'eau sera le chantier central des années à venir.

Il n'y a pas de technicien pour la gestion au quotidien, ce qui rend la tâche très lourde (entretien, pannes, traitement, etc.).

- Jack PLANTIER a accompagné, le 28 mars, Pierre FESQUET, Jean-Pierre PASCAL et Etienne DIVOUX pour repérer les captages, réservoirs, et réseaux de distribution de l'eau sur le secteur de St Roman, et le 7 avril à la Boissonnade / Rodet / Appias.

- Ils ont pu faire un diagnostic de fonctionnement : 4 points de captage, station d'assainissement de St Roman, station de relevage chez A. BALBOA.

- Sur le captage de St Roman, il y a une perte importante au pompage, probablement doublée par la même perte au retour (lorsque le pompage s'arrête).

- Sur le réseau, mise en place de compteurs (prévu par la municipalité précédente) de compteurs à l'entrée des circuits, ce qui permettra de repérer et quantifier les fuites existantes ou celles qui pourraient survenir à l'avenir.

- Il y a des travaux à faire sur les stations de captage : il faut notamment définir et matérialiser les périmètres de captage.

- Le travail de la gestion « au quotidien » de l'eau (chlorage, entretien courant) sera confié à l'avenir à un agent intercommunal. La commune dispose de la main d'œuvre d'un agent intercommunal 80 heures par an ; l'an passé, 30 heures seulement ont été utilisées. C'est M. BOUAT qui gère pour l'intercommunalité les emplois du temps et la gestion du travail des employés intercommunaux.

Aussi, notre commune dispose cette année de 130 heures de travail par l'intercommunalité qui seront dédiées à l'action autour de la gestion et la distribution de l'eau : 4 heures tous les 15

jours, soit 72 heures / an + 50 heures pour la station d'épandage de SAINT ROMAN à prévoir (étudier le problème d'accès à la fosse et aménagement à prévoir) , accès réservoir de la BOISSONNADE+captage.

- Dans la vallée : au captage de la Boissonnade, il faut prévoir un périmètre de protection d'ici 2010.

- Problème important de fuites d'eau à Rodet. Une intervention est urgente et prioritaire. Une étude a été initiée par la municipalité précédente pour isoler les fuites. Une demande de subvention a été présentée auprès du Conseil Général (40 000 €).

- Il faut également étudier l'adduction d'eau sur Appias

➤ **Enfouissement des réseaux EDF / Téléphone en cours dans la vallée**
(Entreprise Engelvin)

Pierre FESQUET et Etienne DIVOUX ont rencontré des responsables SDEE / DDE
Reconnaissance sur site des travaux sur le tronçon Fez-Roland / Boissonnade

Le projet SDEE comprend des propositions d'emplacement de lampadaires qui ne semblent toujours pas être justifiées : Pierre FESQUET rappelle son souhait d'une gestion serrée des dépenses d'énergie. Les points d'éclairages publics doivent répondre prioritairement à des besoins pragmatiques (carrefours, terrain de boules, etc.) ou doivent participer à la valorisation de lieux particuliers (monuments, temple, église).

Une réduction de la consommation d'électricité doit être étudiée (utilisation de davantage d'ampoules basse tension, éclairage du village de vacances hors saison, etc.)

Saignée dans la route destinée au gainage pour moyenne tension, basse tension et téléphone.

Il faut planifier les travaux de câblage de façon à terminer le programme dans les 3 ans à venir (rythme soutenu) pour éviter des problèmes dans les gaines.

Il n'est pas prévu que tout le réseau soit enfoui ; après les travaux, des réseaux aériens subsisteront (par exemple, en face de chez JP Affortit, Raynaldès, etc.)

Etienne DIVOUX s'est rendu à une première réunion de chantier STEP le 10 avril concernant le début des travaux. La réception des travaux, prévue initialement en juin ne sera probablement réalisée que début septembre.. Là aussi, priorité est donnée à la réduction de certaines dépenses énergétiques, et à une étude fine des besoins réels.

Au Cambon, la saignée sera éventuellement faite dans le pré.

➤ **Rencontre avec M. le Percepteur de St Germain de Calberte.**

Jean-Luc VEDRINES évoque le fait que le budget voté avant les élections de mars laisse peu de marge de manœuvre.

Le programme d'enfouissement des réseaux, chiffré à 150 000 euros est déjà signé avec les entreprises, comprend dans son budget une subvention hypothétique de 79 000 euros. Si cette somme n'était pas allouée par le Ministère concerné, elle devrait donc faire l'objet d'un emprunt important par la Commune.

➤ **État des lieux : routes communales**

- Le Salt :

des nids de poule, fossés à curer, une sortie de buse à reprendre.

Une sortie d'eau importante nécessitera le busage de la route.

Des branchages à supprimer.

Voir avec la DDE la suggestion d'installer une signalisation « Stop » à la sortie sur la route D9 (sous l'Exil).

Une partie d'asphalte est en train de partir sur environ 6 m² (envisager une solution).

Le passage de l'épaveuse ne sera pas indispensable cette année.

Le travail Fossé / élagage est estimé à 4 jours à 2 personnes avec outils.

- Can de l'Elze :

Là aussi des nids de poule

- Appias :

Bon état sauf le chemin Issarte.

A hauteur du camping de la Pélucarié , des fissures dans le goudron

- Route Rouvière / Arbousses

Quelques trous, une tête de buse à dégager (terre).

Travail estimé à 2 personnes pendant 3 jours (employés intercommunaux)

- Il faudra vérifier la cadastration de certains chemins communaux et envisager un programme pour cadastrer (frais de Géomètre et enquête d'utilité publique).

– François FAURE précise que les travaux indiqués ci-dessus totalisent 9 jours à 2 personnes, soit 126 heures (employés intercommunaux).

L'entreprise ESPAGNAC sera employée ponctuellement par la Commune (comme au cours des années précédentes) pour des travaux de voirie : passage de l'épareuse.

Le conseiller municipal Jean-Pierre PASCAL aura en charge le suivi des travaux des employés intercommunaux.

➤ **Rencontre avec le personnel de l'école.**

Sylvie CHAMBOULEYRON-JULLIAN a fait un point avec les enseignants sur les moyens mis à disposition de l'école et sur les perspectives prochaines.

Budget Mairie : investissement / fonctionnement

Aides financières par l'Association de Parents : pour les sorties scolaires (car, entrées, classes de découverte, etc.).

Thérèse Gaillagot, Directrice de l'école, prendra sa retraite à l'issue de cette année scolaire.

Les effectifs pourraient être en baisse à la rentrée prochaine, mais pas de menace de fermeture en septembre 2008.

➤ **Réunion du Syndicat de l'Enseignement (Collège)**

Sylvie CHAMBOULEYRON-JULLIAN a participé à une réunion du syndicat de l'enseignement (08 avril)

Participation de la Commune de Moissac (Collège) : 2 194 €(2 916 €sur le prévisionnel).

Crédits collège de Saint Etienne Vallée Française : de 6 à 9,50 €/ habitant

Prise en charge du transport des collégiens de Saint Jean du Gard à Saint Etienne Vallée Française (Fond social des collégiens).

A la rentrée prochaine, seulement 9 enfants prévus en classe de 6^{ème}. Il faut trouver le moyen de recruter des élèves venant du Gard (sur dossier, et/ou création d'une section spécialisée, mais laquelle : pompiers, langues, sport/nature... ?)

➤ **Rencontres avec les personnes âgées de la Commune.**

- Sylvie CHAMBOULEYRON-JULLIAN et Christine CHOQUET sont allées à la rencontre des personnes âgées de notre commune pour entrer en contact avec elles et recenser leurs besoins. Dès à présent, des aides volontaires et bénévoles peuvent se déplacer sur demande pour conseiller ces personnes dans les domaines de montages de dossier pour des demandes de subventions (APA, etc.), aides à domicile, acheminement de repas, etc.

Les deux conseillères municipales recommandent à toutes et à tous de ne pas rester dans l'isolement et de faire connaître au secrétariat de la Mairie toute demande d'aide ou de conseil.

- En fin d'année, on pourrait envisager la mise en place d'un repas « Arbre de Noël ».

- Le Rendez-vous du 3^{ème} âge dans les locaux de la Mairie (le jeudi) est bien entendu maintenu (mise à disposition de la salle du Conseil)

➤ **Point sur le Village de Vacances de Saint-Roman-de-Tousque :**

Rencontre prévue le 17 avril avec le Directeur-adjoint de la SELO, M. ROUVIERE (avec Pierre FESQUET et Philippe GODE).

- Faire le point sur les points faibles et les atouts du village de vacances.
- Construire ensemble une dynamique du tourisme (vente de produits locaux, animations, communication et information, mutualisation des infrastructures existantes)
- Prévoir la répartition des travaux SELO / Commune : à court, moyen et long terme.

➤ **Personnels communaux sous contrat**

- Colette CHAPELAIN, secrétaire de Mairie, 22heures/sem. pourra recevoir le public 3 jours par semaine : mardi de 13h à 17h, mercredi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
- Marielle FLAYOL, employée 17 heures / sem. à l'école (ATSEM)
- Chantal RIGAL, employée 17 heures / sem. à l'école (ATSEM)
- Florence PLANTIER, agent d'entretien 10 h heures / sem. à l'école.
Florence PLANTIER a adressé une lettre de non renouvellement de son contrat qui se termine en mai.
Un appel d'offre va être lancé très prochainement pour la remplacer. Le prochain contrat comprendra un temps de ménage dans les locaux de la Mairie.

➤ **Projet d'aménagement du terrain situé sous la Mairie**

- Un projet d'aménagement de ce terrain a été lancé par la municipalité précédente (30 000 euros)
- Le projet est maintenu, mais l'équipe municipale en place souhaite faire un avenant modificatif au projet. La cour ne sera pas entièrement goudronnée, comme initialement prévu.
- Un rendez-vous est pris avec M. CABRIT à ce sujet, samedi 12 avril matin.

➤ **Projet de voirie chemin de Valbécède.**

Pierre FESQUET et François FAURE recueillent actuellement toutes les informations nécessaires (sur le terrain et dans le dossier)

➤ **Relecture des budgets votés par la municipalité précédente.**

L'ensemble des budgets votés le 4 mars 2008 par l'ancienne équipe municipale est entièrement relu et examiné par l'équipe en place.
Les marges de manœuvres pour l'année à venir sont restreintes.

➤ **Augmentation des loyers communaux**

Le logement municipal rénové au-dessus de la Salle du Conseil est terminé.
L'augmentation annuelle des 3 anciens loyers sera la plus modérée possible, selon la préconisation ministérielle : 1,1 %

➤ **Élections des délégués**

- Pierre FESQUET est délégué au SDEE Départemental (en qualité de Maire)
- les 2 délégués au Syndicat de la Vallée Française sont :

Philippe GODE et Hugues DELEMAR

- les délégués au Syndicat de l'Enseignement sont :
Sylvie CHAMBOULEYRON et Christine LAUZE (titulaires)
et Hugues DELEMAR, Christine CHOQUET (suppléants)

➤ **Délibération pour délégations de signature**

La délibération doit être prise pour les adjoints au Maire.

➤ **Communauté de Communes**

Une première réunion de la Communauté de Communes a eu lieu samedi 5 avril

- Hubert PFISTER a été réélu Président.

- Le Maire et 2 adjoints de la nouvelle municipalité de Saint Etienne Vallée Française étaient présents. SEVF ne fait pas partie de la Communauté de Communes. Son adhésion semble pourtant correspondre à une logique géographique et économique (même bassin d'emploi). Son adhésion permettrait également de fusionner les deux structures existantes : Syndicat Mixte et Communauté de Communes (allègement considérable)

➤ **Commémoration résistance le 13 avril.**

- des conseillers municipaux seront présents à la stèle Louis VEYLET, à 15 heures

- des conseillers municipaux seront présents à la Stèle de St-Roman, à 15 h 45

- des conseillers municipaux seront présents à la journée du conteur Roger LAGRAVE

➤ **Commission information :**

- réunion jeudi 17 avril à 20 h 30.

- Prévoir un bulletin d'information avant le 03 mai.

➤ **Invitation des élus**

Les 11 conseillers municipaux élus le 16 mars invitent les habitants de la Commune à un apéritif et buffet froid samedi 3 mai à 12 heures, dans la cour de la Mairie.

A cette occasion, un pommier sera planté dans la cour.

➤ **La séance est levée à minuit trente.**

Compte-rendu du Conseil Municipal

Jeudi 15 mai 2008 à 20h30

Présents :

Mesdames Christine **CHOQUET**, Sylvie **JULLIAN**, Marie-Christine **LAUZE** .
Messieurs Pierre **FESQUET**, Philippe **GODE**, Etienne **DIVOUX**, François **FAURE**,
Jean-Luc **VEDRINES**, Frédéric **RIGAL**, Jean-Pierre **PASCAL**, Hugues **DELEMAR**.
Madame Colette **CHAPELAIN**, secrétaire de mairie

Secrétaire de séance : Hugues DELEMAR.

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 8 avril 2008 à l'unanimité
- Délibération et décision modificative concernant les travaux de la mairie.
Le loyer mensuel du logement de la mairie est fixé à 334.24 Euros.
- Monsieur le maire invite à délibérer pour la défense des services de la poste de FLORAC et sur le secteur CEVENNES. Délibération à l'unanimité.
- **Médecin de garde.**
Le problème soulevé est la permanence de soins sur la vallée. Le nombre de secteurs de garde passant de 15 à 5, notre nouveau secteur s'étend de St Martin de Boubeaux jusqu'à St Pierre des Tripiers au dessus de la Jonte (Secteur comprenant Florac, Meyrueis, ...), soit environ 100 kms. Il est très inquiétant d'imaginer se rendre, dans l'urgence d'un malaise ou d'un accident, à plus de 2 heures de route pour des soins. Cette situation est indéfinissable, elle compromet la santé de tous, et plus particulièrement des personnes fragiles (enfants, personnes âgées, ...), elle ne peut que faire peur aux futurs habitants de nos vallées, permanents ou touristes, qui risquent d'hésiter longuement avant de s'établir dans une région qui peut être considérée comme non sécurisée voir dangereuse. Si les termes de « non assistance à personne en danger » peuvent paraître excessifs, on peut parler de « mise en péril de la vie d'autrui ». Délibération à l'unanimité
- **Service minimum d'accueil.**
Le conseil s'oppose au fait d'assurer un service minimum pour l'accueil des enfants en cas de grève des enseignants n'étant pas à l'origine du conflit déclencheur de cette grève. De plus, un employé communal n'a, ni les compétences, ni la formation d'un membre de l'enseignement pour encadrer les enfants. Délibération à l'unanimité.
- **Travaux en cours (enfouissement réseau).**
Les travaux continuent, l'unique feu de circulation de la vallée se déplace, lentement mais sûrement vers Le Fez Begon et les travaux ont commencé pour

« aligner » la route près du Cambon. L'enfouissement des lignes sur MOISSAC LE CAMBON est estimé à 11 204,40 euros pour la partie génie civil et 21 482,25 euros pour le câblage, sans compter la part de l'éclairage public (non précisée à ce jour : voir avec le SDEE).

Une subvention à hauteur de 40000 € est acquise du ministère de l'intérieur par l'intermédiaire de notre député Mr SAINT LEGER sur la totalité du programme.

- **Le Village de Vacances de St Roman.**

Comme prévu, le 17 avril, Pierre FESQUET, Philippe GODE et Mr ROUVIERE (Directeur Adjoint de la SELO) se sont rencontrés à St Roman, pour un état des lieux du village de vacances (fonctionnement, profil clientèle, dépenses, ...)

La SELO et la municipalité œuvrent pour entretenir au mieux les installations. Il persiste quelques « défauts » nécessitant des travaux coûteux : problèmes d'isolation des plus anciens gîtes, parasites présents dans les charpentes, tableau électrique de la piscine (qui doit être changé avant le début de la saison estivale)...

Il en ressort le souhait commun d'échanges pour un fonctionnement optimal du village dans le respect de tous. Mise en place d'un système pour que chacun puisse profiter des infrastructures du village (amphithéâtre, piscine, préau,...) et faire profiter la clientèle d'animations (présentation de produits régionaux, découverte du pays, ...) avec certaines règles pour que perdure ce partenariat.

- **St Roman de Tousque.**

Visite du village par les adjoints. Furent remarqués : l'ancien four, la salle sous le temple, le fameux chemin de Valbecede, dont l'état ne pourra pas attendre la fin de tous les travaux prévus. Plusieurs demandes de devis sont faites pour le rendre plus praticable.

Le terrain de jeux est en bon état général. L'entretien est dans les mains de professionnels. « Côté Jardin », nous leur demanderons de désherber de manière moins chimique, « Côté Cour », il faudra prévoir la révision d'une partie du grillage. L'aménagement d'un point d'eau au sein du jardin sera bienvenu et aisé à mettre en place.

Un panneau d'affichage municipal sera posé à l'entrée du jardin.

- **Les Voies communales.**

François FAURE poursuit son état des lieux des routes communales. Il en ressort que sur les 23 voies communales parcourues, seules 35% d'entre elles sont effectivement cadastrées (la départementale qui relie MOISSAC à SAINT ROMAN a été cadastrée en 2004 !)

Beaucoup ne sont que peu praticables, des travaux sont à prévoir, mais il faudra établir les priorités, au vu du budget alloué pour la voirie (qui passera de 13 630,00 à 17 500,00 euros). À l'unanimité, des devis seront demandés pour traiter les urgences (Arbouses, Camp de l'Elze, Appias, Valbecede, Le Salt, ...).

A l'entrée du village de St roman des branches mortes menacent de tomber sur la chaussée, notamment sur les voitures stationnées, prévoir intervention.

- **L'eau.**

Pierre FESQUET, Etienne DIVOUX et François FAURE nous rapportent le « miracle » du bassin de Rodet qui, après plusieurs interventions et essais, se remplit

de nouveau correctement. Les pertes d'eau importantes persistent malgré tout, ces problèmes se régleront (nous l'espérons) lors des prochaines interventions prévues courant juin. L'appel d'offre a eu lieu et 5 entreprises ont répondu. L'entreprise retenue sera connue en début de semaine prochaine. Suivra la pose des compteurs pour mesurer les débits des captages et les consommations par secteur de distribution et diagnostic du réseau (fuites).

Le 5 mai, Jean Pierre PASCAL et l'employé intercommunal ont procédé à un travail de nettoyage et d'entretien des captages de Rodet, La Boissonnade et de Lumières.

- **Agent technique.**

3 candidates se sont présentées

Pierre FESQUET nous informe qu'après réunion avec les adjoints, la candidature de Mme NEVEUX a été retenue pour l'entretien des locaux de l'école (8 heures semaine) et de la mairie (2 heures semaine) en contrat CDD.

- **Relevés compteurs.**

Le relevé des compteurs d'eau sur le secteur de Saint Roman se fera désormais par 1 équipe exclusivement féminine, en effet ce sera Sylvie JULLIAN, Christine CHOQUET et Marie-Christine LAUZE qui prendront le relais de Mr FLAYOL«Mme Christine CHOQUET sera responsable de cette fonction». Dans la vallée, Etienne DIVOUX continuera cette fonction.

- **Communauté de communes.**

La station service de Ste Croix sera déplacée sous l'église, à l'entrée du jardin public.

La maison « Chaptal » sera bientôt rénovée, l'aménagement d'un logement ainsi qu'un commerce et un atelier sont prévus.

Le maire informe de la tenue de 2 réunions : le lundi 19 mai à 19 heures à l'Hôpital Local de Florac sur le thème « réseau santé précarité 48 » en partenariat avec la MSA, le mardi 20 mai, à 9 h à la maison de la communauté de communes, réunion de préparation de la journée du 2 juin sur le thème de l'Emploi, il invite les conseillers à y participer.

Le prochain conseil est fixé au jeudi 26 juin à 20h30.

La séance est levée à 24 heures.

Du 09 au 21 juillet : congé de la Secrétaire de Mairie

Une permanence sera assurée par les adjoints et le Maire

Le mercredi 09 et le jeudi 10 juillet, de 10 h 00 à 12 h 00

Le mardi 15 et le jeudi 17 juillet de 10 h 00 à 12 h 00

Compte-rendu du Conseil Municipal
Jeudi 19 juin 2008 à 20h30

* * *

Présents : Mesdames Christine CHOQUET, Sylvie JULLIAN, Marie-Christine LAUZE.
Messieurs Pierre FESQUET, Philippe GODE, Etienne DIVOUX, François FAURE,
Frédéric RIGAL, Jean-Pierre PASCAL, Hugues DELEMAR, Jean-Luc VEDRINES
Madame Colette CHAPELAIN (secrétaire de mairie).
Secrétaire de séance : Jean-Luc VEDRINES.

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 mai 2008 à l'unanimité

- VOIRIE 2007 : concerne l'aménagement du parking de la mairie.
Projet voté en décembre 2007 et revu en février par l'ancienne municipalité financé par subventions du département (P.E.V.C et P.E.D) + produit des amendes de police (sécurité routière) de l'année 2007, à réaliser en 2008.
Projet redéfini : descente route/parking en béton, stabilisé au lieu de goudron contre la mairie (espace loisir), espace vert sur la partie «pommier », clôture bois châtaignier.
Philippe Godé rappelle qu'il avait été envisagé un accès au gardon. Possibilité de réserver cet accès pour le réaliser ultérieurement après étude.
La mise en place d'un éclairage (2 lampadaires) concerne le programme « Eclairage public ». Possibilité de mettre en place une réservation pour les activités nécessitant la basse tension.
Coût du Projet : 21 073 €
Subvention : 9 677 €
Délibération à l'unanimité.

- PROGRAMME GLOBALISE 2008
Délibération à l'unanimité lors du conseil de mai 2008.
Volonté économique de travailler par secteur.
Coût du Projet : 7 879€
Subvention : 3 294 €
Délibération à l'unanimité
Devis reçus.
 - Carrefour d'Appias
 - Route d'Appias (à partir du haut de la côte du Moulin, sur 200m).Délibération modificative (transfert d'une partie du programme PEVC 2008 sur programme globalise)
Délibération à l'unanimité.

- P.E.V.C 2008 : devis reçus a ce jour
 - Route de Valbécède
 - Arbousses Haut
 - Route du Camp de l'Elze
 - Coût des projets : 8 872€TTC
 - Subvention : 4 436€
 Délibération à l'unanimité.

- ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Subvention du Conseil Général PED 2008 sera intégralement utilisée pour cette opération (6673€) +reliquat 2007 après opération parking mairie (3865€).

 Délibération à l'unanimité.

Un emprunt à souscrire (environ 40.000€, en attente d'aval du Percepteur) suivant le coût réel, les subventions espérées et les économies sur d'autres opérations (situation qui peut évoluer favorablement à la baisse).

 Délibération à l'unanimité.

- PROGRAMME DU BOUSCAYROL

Réalisé en 2007.

 Délibération modificative à l'unanimité

- RELAI S TV -Château de Moissac-

Le budget ne tenait pas compte du montant de l'assurance.

 Délibération à l'unanimité.

- GESTION DE L'EAU
 - AEP RODET LABOISSONNADE-APPIAS-LE MAS
 - Pose des compteurs 1ere semaine juillet.
 - Diagnostic consommation 2eme semaine de juillet
 - Recherches de fuites (par secteur) 3eme semaine de juillet
 - Recherche fine de fuites 4eme semaine de juillet
 - Compte rendu étude 3mois maximum

A été réalisé Alimentation de la Roquette (3 compteurs)

En attente de subvention (montant non déterminé) pour diagnostic (50%)
 Emprunt à souscrire (environ 40.000€)(3 opérations :canalisation en inox au MAS ,enfouissement LA ROQUETTE,pose des compteurs)

 Délibération à l'unanimité.

➤ CAN DES NOYERS

Coupures intempestives depuis près de deux ans,

Fuite sur le réseau !

Intervention manuelle pour remplir le bassin de secours,

Problème de désamorçage entre les 2 bassins ?

Plusieurs interventions des élus sur le réseau ces dernières semaines pour localiser la fuite.

Au 19 juin, l'ensemble de la desserte est alimenté correctement (le problème n'est pas solutionné)..

➤ EXIL - ST ROMAN

La forte consommation d'électricité nous alerte sur des fuites sur le réseau au niveau de l'Exil ou du lotissement de la Corniche.

Intervention des élus sur le réseau pour localiser une fuite (40 m3 jour) ok

Une autre fuite n'est pas localisée.

➤ APPIAS

Rappel de l'historique : présence de nickel au dessus des normes dans l'eau de l'alimentation.

Les analyses sont stables.

Une commission doit confirmer une dérogation de 3 ans, permettant durant cette période, de solutionner ce problème.

➤ POMPAGE DU MAS

Des problèmes sur la qualité de l'eau lors des fortes pluies.

Le Maire a pris et prendra un arrêté sur l'obligation d'utiliser de l'eau minérale à l'école de St Roman lors des périodes de fortes pluies même si le chlorage est suffisant pour remédier au problème.

• BESOIN DE TRESORERIE

Besoin habituel en attente de versement de subvention ou d'emprunt (fond de roulement dépendant du montant des opérations engagées).

Montant : 100.000€.

Délibération à l'unanimité.

• VILLAGE DE VACANCES

Il faut obligatoirement une personne diplômée et un poste de secours pour que soient acceptées des personnes extérieures au Village de Vacances.

A étudier pour 2009.

• MARCHE DE ST ROMAN

Création d'un marché de producteurs le mercredi en juillet et août de 10h à 13h dans le village. 10 producteurs locaux sont intéressés.

Vendre dans le Village de Vacances : la Municipalité contacte la Préfecture pour connaître la réglementation.

- **ECOLE DE ST ROMAN**

La loi modifie la durée des cours avec un passage de 26h à 24h + la prise en charge par les enseignants des élèves en difficultés. Durée : 30mn, 2 fois par semaine.

Une réunion s'est tenue le 18 juin pour organiser la mise en place de cette réforme sans modifier le transport et le repas. Une seule solution en Lozère, programmer ces 30mn entre 12h et 13h30.

A analyser :

- Le transport,
- Les horaires du personnel communal,
- La venue des élèves du Pompidou (à confirmer).

Décision au prochain conseil municipal.

- **INFORMATION SUR LA COMMUNAUTE DES COMMUNES**

- **COMMISSION TOURISME (Philippe GODE)**

Prise de contact, échanges.

Volonté d'améliorer l'accueil qui doit être un moteur pour l'activité des Vallées.

A étudier : le rapprochement avec l'Office de Tourisme de Florac. Son site Internet est de très bonne qualité. Mutualiser les réseaux (restaurants, activités, ...). Faire un recensement.

- **COMMISSION HABITAT**

Réunion ajournée. Mr RIGAL Frederic

- **COMMISSION CULTURE ET JEUNESSE**

Réunion à venir, le 1^{er} juillet. Marie-Christine LAUZE.

- **COMMISSION SANTE & SERVICES A LA PERSONNE**

Christine CHOQUET et Sylvie JULLIAN.

- **COMMISSION VOIRIE & AGENTS COMMUNAUX**

Pierre FESQUET, François FAURE et Jean-Pierre PASCAL.

Programme de l'agent intercommunal sur notre commune: débroussaillage, mise du chlore et nettoyage des bassins, petits travaux sur les chemins,...

Chemins de randonnées : Etablir un état des lieux, pré-établir les travaux à effectuer. Plus de fascicules de randonnées ni à l'Office de Tourisme de St Croix, ni à la Communauté de Communes.

Voirie communale à nettoyer : A.Espagnac (épareuse) + Employé intercommunal (débroussaillage à main). Courant juillet.

- INFORMATION SUR LE SYNDICAT MIXTE
 - VILLAGE DE VACANCES DE ST ETIENNE
Faillite de l'ancien Prestataire qui laisse une ardoise de 32.000€. Dossier suivi par un avocat.
Prévisionnel d'exploitation à la hausse,
Travaille en collaboration avec « Last Minute »,
Travaux de peinture en cours (60.000€, Emprunt + Subvention50-50)
Un bilan sera effectué après l'été.
 - RAMASSAGE DES PNEUS
Le ramassage des pneus était financé par le Parc National des Cévennes.
C'est maintenant le SIVOM qui le prend en charge pour un coût de 180€ la tonne.
- Informatisation du cadastre
Délégation à l'unanimité
- Questions diverses.

Monsieur le Maire Pierre FESQUET fait lecture de courriers reçus de Monsieur Jack PLANTIER et Monsieur Jean Pierre AFFORTIT .Le conseil désapprouve certains propos qui y sont tenus et s'oppose à l'unanimité à leur diffusion.

- Réunion de la commission information le jeudi 26 JUI N
Mrs FESQUET Pierre, RIGAL Frédéric, GODE Philippe, DELEMAR Hugues, PASCAL Jean Pierre, Mmes CHOQUET Christine, LAUZE Marie Christine
Prévoir bulletin municipal début juillet.

LA SEANCE EST LEVEE A 24 HEURES

Compte-rendu du Conseil Municipal
Mardi 29 juillet 2008 à 21 heures

Présents : Mmes CHAMBOULEYRON-JULLIAN Sylvie, CHOQUET Christine, LAUZE Christine, Mrs FESQUET Pierre, DELEMAR Hugues, DIVOUX Etienne, FAURE François, PASCAL Jean-Pierre, GODE Philippe, RIGAL Frédéric, VEDRINES Jean-Luc.

Secrétaire de mairie : Mme Colette CHAPELAIN

Secrétaire de séance : Philippe GODE

- Le conseil vote à l'unanimité la reformulation de sa décision, dans le compte-rendu précédent, concernant la question de publier ou non des courriers adressés à l'équipe municipale.

- Un projet de modification du décret du 02 décembre 1970, qui définit la réglementation dans la zone du Parc National des Cévennes, est lancé. Une enquête publique est en cours : tous les habitants du Parc (zone centrale et périphérique) sont invités à s'exprimer.
La zone centrale devient « zone cœur ».
La zone périphérique devient « zone optimale d'adhésion ».
L'adhésion à la nouvelle charte reposera sur le volontariat des communes concernées.
La décision finale quant à l'adhésion ou non ne sera prise qu'en 2010.
Le conseil municipal délibère et exprime sa position actuelle :

« L'attachement de la Commune de Moissac Vallée Française à l'aire optimale d'adhésion n'est pas remise en cause mais pourrait l'être après lecture de la charte, si elle était trop restrictive ; les articles qui régissent la zone cœur feront l'objet de toute notre attention dans la mesure où ceux-ci voudraient s'appliquer trop fortement à la zone optimale d'adhésion... »

- Ecole de Saint Roman de Tousque :
 - 20 élèves sont inscrits pour la rentrée 2008 (dont 7 en maternelle)
 - Modification d'horaires : pour permettre l'application de la loi prévoyant la prise en charge de la difficulté scolaire, il est envisagé de décaler les

horaires de l'après-midi de 15 mn (13 h 30 à 16 h 30 au lieu de 13 h 15 à 16 h 15), pour élargir la pause méridienne. Cela ne semble pas poser de problème au transporteur scolaire, il faut vérifier la compatibilité de cette modification avec les horaires de travail des ATSEM.

La décision du conseil sera prise fin août.

- Demande de participation aux frais de scolarité des Communes voisines. L'école est une priorité, 42 000 € (soit 30 % du budget) y sont consacrés chaque année. Des contacts seront pris avec la Mairie du Pompidou pour envisager une participation aux frais.

➤ Enquête « Bien vieillir en Cévennes ».

Lecture du document rempli par Sylvie Chambouleyron / Jullian.

Le portage de repas représente le plus grand besoin : à prévoir pour l'avenir.

Certaines personnes âgées sont en grandes difficultés financières.

Les conseillères municipales en charge du dossier rappellent qu'elles sont disponibles pour accompagner des démarches administratives.

➤ Travaux canalisations / eau

- Une importante fuite d'eau a été repérée et réparée au Can des Noyers. Cela a permis de rétablir un approvisionnement satisfaisant dans tout ce secteur.

- A Saint Roman, l'importante fuite d'eau (plus de 100 m³ / jour) a finalement été localisée et réparée.

- Les relevés de compteurs d'eau sont en cours. Les compteurs anciens sont repérés pour envisager leur remplacement progressif.

- 3 compteurs doivent être posés très prochainement à la Roquette.

- La Municipalité a sollicité le Conseil Général pour obtenir des financements destinés au remplacement des canalisations actuelles entre Rodet et la Pélucarié, augmenter les sections 40 à 110. Il faut essayer de profiter des travaux d'enfouissement en cours sur ce secteur (réduction des coûts pour la commune et les financeurs).

- Adduction d'eau à Appias : la dérogation de 3 ans a été accordée par la préfecture pour réaliser les travaux d'adduction d'eau aux Lumières.

➤ Travaux voiries / entretien

- Des travaux d'élagage / débroussaillage ont été réalisés par l'entreprise Espagnac

(8870 m) : Can de l'Elze, Appias, Arbousses, La Rouvière, Combes, l'Espi, etc.

- les employés intercommunaux ont également procédé à du travail de débroussaillage (Bas du Salt à la Méjanelle, lotissement Mas del Fesc etc.)

- Le chemin de Valbécède a été nivelé, en attendant les travaux définitifs de 2009.

- Il faut envisager de faire correspondre le chemin qui traverse les propriétés LAUZE /

RIGAL avec le cadastre, ou reprendre l'ancien chemin.

➤ COMMUNAUTE DE COMMUNE de la CEVENNE DES HAUTS GARDONS

1. Suivi du travail des employés intercommunaux (JP PASCAL)

- Débroussaillage des chemins, fosse septique, coupes captage St-Roman, nettoyage du village de St-Roman, nettoyage autour des bassins de St-Roman, repérage des bouches à clé pour la sectorisation, réfection des portes des bassins, etc.

- Le 04 août, une réunion intercommunale : création d'un 2^{ème} emploi
La Commune de Moissac demande 35 % de cet emploi pour ses travaux.

2. Dossier « Amélioration de l'habitat » : audit réalisé

410 logements ont été recensés, (80 logements sur un programme de 5 ans)

Le dossier est consultable en Mairie.

3. Assainissement non collectif

Un appel d'offre pour consultation été lancé.

4. Rencontre « habitat » à Fournels : 2 conseillers municipaux s'y sont rendus

Comment apporter des emplois sur la Lozère ?

Exploiter la filière « bois », accompagner les entreprises...

Les conseillers municipaux regrettent que la problématique cévenole ne soit pas évoquée.

5. Commission « Culture »

Christine LAUZE réalise actuellement un état des lieux des offres et pratiques culturelles sur la Commune. (le rapport sera rendu en septembre)

6. Délibération sur le nouveau décret du parc national (16 amendements sont apportés).

➤ Marché de Saint Roman de Tousque

Le Marché a rencontré un succès certain : les locataires du village de vacances s'y rendent massivement.

On pourrait souhaiter 2 ou 3 stands supplémentaires, en particulier pour les produits charcuterie / viande.

➤ Les « baladins de la Tour » ont donné deux représentations de Théâtre, sur le parking de la Mairie Moissac, en juillet. Trente à quarante personnes s'y sont rendues à chaque représentation.

La séance est close à minuit trente

Compte-rendu du Conseil Municipal – Jeudi 28 août 2008 à 21 heures

Présents : Mrs FESQUET Pierre, GODE Philippe, DIVOUX Etienne, FAURE François, Mmes CHAMBOULEYRON-JULLIAN Sylvie, CHOQUET Christine, Mrs DELEMAR Hugues PASCAL Jean-Pierre, RIGAL Frédéric, VEDRINES Jean-Luc.

Absente excusée : LAUZE Christine

Secrétaire de mairie : Mme Colette CHAPELAIN

Secrétaire de séance : Jean-Luc VEDRINES

- **Compte rendu du dernier Conseil Municipal –29 juillet : approuvé à l’unanimité.**
- **ENFOUISSEMENT DES RESAUX : suite à l’obtention d’une subvention de 43000 euros du conseil général et la nécessité de réactualiser le montant de l’emprunt le montage financier est le suivant pour une dépense de 151000 euros TTC :**

Emprunt :	50000
Subvention Ministère de l’intérieur :	40000
Subvention Conseil général :	43000
Subvention P.E.D (département) :	9800
Commun :	8200

DELIBERATION A L’UNANIMITE

- **ECOLE DE ST ROMAN DE TOUSQUE:**

Dossier déjà abordé en Conseil Municipal de juillet.

La loi : Horaire semaine des élèves : passage de 26 heures à 24 heures. Pour St Roman qui était déjà à 24 heures semaine, suppression des jours de rattrapage certains mercredis et certains jours de vacances.

Soutien scolaire si nécessaire : 30h à 40h par élève et par an.

Horaire de l’école : de 9h à 16h30.

Transport scolaire à 16h30 au lieu de 16h15.

2 ATSEM en alternance : Un agent de 9 à 13h

Un agent de 12h à 16h30

Une stagiaire apprentie (3 semaines par mois)

- **ELEVES DU POMPIDOU :**

Pierre FESQUET a rencontré son homologue du POMPIDOU. Après acceptation la participation aux frais sera à hauteur de 1.300€ par enfant pour 2008 et réactualisé chaque année scolaire..

Délibération à l’unanimité.

- **MENAGE DE L’ECOLE : 10 HEURES SEMAINE AVEC NETTOYAGE DE LA COUR**

MENAGE DE LA MAIRIE : 2 HEURES SEMAINE

- **DISTRIBUTION DE L’EAU :**

FUITES : Suite aux recherches de fuites de ces derniers mois, à l’installation de compteurs généraux et aux réparations effectuées, **A CE JOUR, LE RESEAU D’EAU POTABLE S’EST AMELIORE.**

Nous sommes en attente du rapport de la Société EPUR qui a effectué le diagnostic des réseaux d’eau.

CANALISATIONS : Le projet de remplacement de la canalisation Bassin d’Arbousses-Fromagerie a été abordé au précédent Conseil Municipal. Coût prévisionnel : 74.000 €. Montant budgétisé : 116.000 €. En attente d’accord de subventions.

CAPTAGES : Un périmètre de protection doit être mis en place pour les captages de la Boissonnade et Rodet. A finaliser avant 2010. Coût prévisionnel : 100.000 €

La Boissonnade : des sondages dans le sol doivent être effectués

Rodet : le captage est en zone inondable.

Nettoyage par l'employé intercommunal des bassins, interne et externe, prévu en fin d'année.

➤ **COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CEVENNE DES HAUTS GARDONS :**

EMPLOYES INTERCOMMUNAUX : Actuellement, un employé à temps plein + un employé 20H/semaine (contrat terminé).

Création d'un deuxième poste. Appel d'offre à venir.

Profil : Technicien, futur Responsable des employés communaux de la Communauté.

M.Valmale : travaille en priorité sur MOISSAC et MOLEZON.

Avec la création d'un deuxième poste, MOISSAC s'est positionné pour l'employer à 35/40%.

10.000 € à budgétiser en 2009. En contrepartie, il sera moins fait appel aux entreprises.

En projet : travail en intercommunalité pour les employés municipaux (de ST CROIX, GABRIAC, MOLEZON, SAINT MARTIN et le POMPIDOU) sur travaux spécifiques.

➤ **LOTISSEMENT LA CORNICHE** : visite courant août du maire et des 3 adjoints avec en vue la problématique voirie, assainissement, environnement pour un lotissement d'origine privé.

Le chemin menant au lotissement de l'Exil est difficilement praticable. En forte déclivité.

➤ **BULLETIN MUNICIPAL :**

Prochaine parution fin septembre.

Nouveauté : vous pouvez retrouver les deux derniers bulletins sur le site internet à l'adresse suivante : <http://pagesperso-orange.fr/Mairie.Moissac-VF/>

Ce site sera mis à jour régulièrement.

➤ **QUESTIONS DIVERSES :**

VILLAGE DE VACANCES DE ST ROMAN : Il existe depuis plusieurs années, un problème d'assainissement sur certains lots. Interventions fréquentes, toutes les trois semaines environ, d'un artisan qui débouchent les canalisations. Il faut solutionner définitivement ces dysfonctionnements désagréables et peu touristiques.

P.Gode fera un point avec la SELO.

Le CAMBON : Intégration du Cambon dans « l'agglomération » de Moissac pour limiter la vitesse des véhicules.

CAMP DES NOYERS : Suite à courriers et entretiens entre le Maire et J.Plantier concernant la vitesse de circulation sur le chemin communal arrivant sur la Départementale près de son domicile, vu la déclivité, la fréquentation, l'étroitesse de la chaussée même si l'on rappelle que les automobilistes doivent adapter leur vitesse aux conditions de circulation, il a été décidé en délibéré :

- La mairie fournie à J.Plantier un panneau « Roulez doucement » qu'il installera au départ du chemin
- Délibération à l'unanimité
- Patrick Carly installe un panneau au sortir de sa fromagerie « roulez au pas ».
- Jack Plantier remettra le panneau indiquant la vente de fromage chez A et P Carly.

CARREFOUR NORD DE ST ROMAN DE TOUSQUE :

- Il faut améliorer l'esthétique du rond point,
- Il faudrait faire interdire la possibilité de tourner à droite lorsque l'on vient de Fobies, pour éviter tout danger. Solution : faire le tour du rond point et s'engager sur la corniche vers le POMPIDOU.

POUBELLES DE ST ROMAN DE TOUSQUE :

- Nécessité d'améliorer l'accessibilité au container des « tris sélectifs ».
- Nécessité de trouver un emplacement pour la poubelle qui se trouve devant la maison Gauch.

DIVERS :

- Nécessité de faire débroussailler autour de la maison Astro.

COMMISSION INFORMATION : JEUDI 18 SEPTEMBRE à 20h30 pour un bulletin municipal la 2ème quinzaine de septembre.

POT DE BIENVENUE POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS DANS LA COMMUNE.

Sur proposition de F.Faure, un pot d'accueil aura lieu le vendredi 24 octobre à 18h à la Mairie.
Invitations à venir.

LA SEANCE EST LEVEE A 0H30

Compte-rendu du Conseil Municipal – Jeudi 16 Octobre 2008 à 21 heures

Présents : Mrs FESQUET Pierre, GODE Philippe, DIVOUX Etienne, FAURE François, Mmes CHAMBOULEYRON-JULLIAN Sylvie, CHOQUET Christine, LAUZE Marie Christine, Mrs DELEMAR Hugues, PASCAL Jean-Pierre, RIGAL Frédéric, VEDRINES Jean-Luc.

Secrétaire de mairie : Mme Colette CHAPELAIN

Secrétaire de séance : Philippe GODE

- **Lecture de l'ordre du jour** et questions diverses.
- **Approbation du Compte rendu du dernier Conseil Municipal** – 28 août 2008 : approuvé à l'unanimité.
- **Réseau alimentation de l'eau**

Restitution du diagnostic EPUR. Deux fuites ont été repérées et réparées. Les pertes ont été massivement réduites. Des fuites persistent sur le captage des Lumières (flotteur) et la bâche de Rodet qui doit être abandonnée..
Rappel : Le captage des Lumières révèle des teneurs en Nickel non tolérées par les normes actuelles. Un nouveau système d'alimentation doit être mis en place pour 2011 au plus tard. Diverses solutions ont été imaginées, puis chiffrées :

Raccordement du réservoir de l'Exil au réservoir des Lumières	540 000 € HT
Refoulement du captage de Rodet au réservoir des Lumières	480 000 € HT
Renforcement du réseau de Rodet puis sur Appias par la Pélucarie	300 000 € HT

Pour le réseau d'alimentation en eau des Lumières, les subventions du projet sont importantes : 75 %, réparties comme suit :
- 50 % par le Conseil Général
- 25 % par l'Agence de l'eau

L'ensemble des travaux d'étude réalisés par GAXIEUX Ingénierie (EPURE) se chiffre à 108294,54 € HT pour la première tranche (réservoir de Rodet –la Pélucarie

Les travaux sur le réseau ont été répertoriés et leur urgence a été hiérarchisée.

Le nettoyage des réservoirs sur les différents circuits est prévu fin octobre. Le nettoyage se fera désormais annuellement et devrait permettre une réduction conséquente de l'utilisation du chlore.

Par ailleurs, les travaux de nettoyage des végétaux autour des captage du Mas, Rodet, La Boissonnade seront poursuivis, l'objectif étant d'obtenir une « plate-forme » parfaitement propre pour favoriser l'assainissement.

➤ **Prix de l'eau**

Après l'exposé des travaux à venir et leur impact pour le budget, le Maire rappelle :

<u>actuellement</u> ,	tranche 1 à 100 m ³ :	0,65 €
	tranche ≥ 100 m ³ :	0,23 €
	assainissement	0,94 €
<u>Proposition</u>	tranche 1 à 100 m ³ :	0,65 € (prix maintenu)=
	tranche ≥ 100 m ³ :	0,24 € (augmentation de 0,01 €) +4%
	assainissement	0,95 € (augmentation de 0,01 €) +2%

Proposition : augmentation de 2% de l'abonnement, soit :

Résidences :	137,50 € (au lieu de 134,80 €)
Gîtes :	94,10 € (au lieu de 92,30 €)

Proposition : augmentation des services +2% :

Branchement au réseau assainissement :	897,60 € (au lieu de 880 €)
Pose Compteur :	463,00 € (au lieu de 454 €)
Remplacement de compteur :	88,50€ (au lieu de 86,70€)

Le retraitement des fosses sera payé au prix réel, avec une aide de 20% du SDEE si l'on passe par la mairie.

Délibération : pour : 11 contre : 0 abstention : 0

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

➤ **Prix de la cantine**

Le prix actuel de 3,14 € / repas est maintenu.

Rappels : le budget de la cantine municipale s'élève à 13 350 € pour 5268,40 € de recettes. Le coût du transport par repas est de 4,81 €. L'aide de la Municipalité est de 65 % (sur le prix et transport des repas) ; Proposition adoptée à l'unanimité.

Rappel : Les repas sont faits dans les cuisines du Collège de Saint Etienne Vallée Française et sont acheminés quotidiennement par un transporteur privé.

Des parents d'élèves du Collège et de l'École de St-Roman ont exprimé l'idée d'envisager l'utilisation croissante de produits locaux, naturels, et dans la mesure des possibilités financières, de produits labellisés « biologiques ».

Le Conseil Municipal n'a pas la responsabilité de la fabrication des repas. Tous les membres de l'équipe municipale s'accordent cependant pour exprimer leur intérêt pour toute initiative visant une alimentation de qualité dans les cantines scolaires.

➤ **Travaux en cours**

- Le Parking de la Mairie est en cours de travaux
Gravette dans la cour, barrière le long du Gardon, Rampe d'accès en béton.
- Can de l'Elze : chemin et reprise de l'épingle terminés
- Des panneaux STOP pour les chemins accédant sur la départementale sont à prévoir (Appias, Le Salt, Can des Noyers...)
- Entreprise Legrand est commandée pour les travaux sur Arbousses.
- L'enfouissement des réseaux est presque terminé, l'entreprise ENGELVIN s'est déplacée sur d'autres chantiers mais doit effectuer le câblage sur la partie Moissac- Le Cambon à partir

du 20 octobre.

- La sortie de la route de Fobies est très dangereuse. Une demande de mise en sécurité doit être adressée à la DDE.

-Projet parking stèle à SAINT ROMAN : avec le SDEE un programme de 5000 € subventionné au tiers est envisagé pour 2009. Délibération prise à l'unanimité.

- Village de Vacances de St-Roman : une réunion de travail est prévue pour le vendredi 31 octobre, avec M. Avon, représentant la SELO (bilan de la saison touristique, travaux d'entretien du village à court et moyen terme - notamment sur le réseau assainissement, sur 2 gites en particulier).

➤ **Syndicat Mixte**

- Gestion directe du Village de vacances de St-Etienne VF

Excédent de fonctionnement de 78 €

Le projet de rénovation du village de vacances est en suspens depuis plusieurs années.

La décision concernant l'adhésion ou non de la Commune de St-Etienne VF au Syndicat Mixte (ce qui ferait correspondre Syndicat Mixte / Communauté de Communes) sera prise dans les prochaines semaines

- Centre de stockage de matières inertes : des possibilités existent au niveau de l'ancienne carrière de Schiste sur Gabriac.

- La Commune de Moissac a demandé au Syndicat Mixte de prendre en charge l'éclairage de la zone artisanale comme la voirie.

➤ **Communauté de communes**

- « Nouveau Piboulio » : M. Boulmot, résidant aux Plantiers, effectue la Pré-étude pour une réalisation écologique.

- Création d'un poste d'Agent technique : l'appel d'offre sera effectué par le centre de gestion de la fonction publique territoriale.

- Délibération contre l'exonération de la Taxe d'habitation pour logements vacants (supérieur à 5 ans) : délibération est adoptée à l'unanimité par le conseil municipal de Moissac.

- Projet de signalétique DFCI (prévention des risques, notamment incendie, meilleure pénétration des secours) : la Communauté de Communes décide une subvention de 5000 €

- Signalétique autour de la Picharlerie : aides de l'Etat revues à la baisse (50 % au lieu de 60%) : un recours est envisagé pour récupérer ce taux de subvention.

- Plan Aménagement Paysager

Site de la Boissonnade : la restauration des escaliers à l'identique (sans béton) ainsi que l'accès aux personnes handicapées est à l'étude.

- Plan Local d'Urbanisme (PLU) : définir des zones à bâtir sur la Communauté de Communes : 3 ans pour les études avec pour objectifs : préservation des terres agricoles et forestières ; tenir compte des contraintes environnementales, des réseaux de distribution (eau, assainissement, voirie...). Elaboration suivi d'une carte intercommunale soumise à enquête publique par commune, et mise en délibéré.

- « Hameaux durables » dans la vallée : projet pour 4 ou 5 logements ayant des unités communes. Ce projet se situerait en continuité de la zone artisanale du syndicat sur les parcelles boisées au dessus du lieu –dit « Fes ». Des demandes d'acquisition du terrain sont en cours.

➤ **Questions diverses**

- Le repas pour les personnes âgées (+ de 70 ans) sera offert le samedi 10 janvier à midi (précisions ultérieures)

➤ Le Loto de l'Ecole aura lieu dimanche 16 novembre à 15 h au Piboulio

LA SEANCE EST LEVEE A 0H30

Compte rendu du conseil municipal – jeudi 13 novembre 2008 à 20h30

Présents : Mrs FESQUET Pierre, GODE Philippe, DIVOUX Etienne, FAURE François, DELEMAR Hugues, PASCAL Jean-Pierre, RIGAL Frédéric, VEDRINES Jean-Luc, Mmes CHAMBOULEYRON-JULLIAN Sylvie, CHOQUET Christine.

Absente excusée : Mme LAUZE Christine

Secrétaire de mairie Mme CHAPELAIN Colette

Secrétaire de séance : Mme CHAMBOULEYRON-JULLIAN Sylvie

Lecture de l'ordre du jour et questions diverses.

- **Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal du 16 Octobre 2008 :**

Approuvé à l'unanimité.

- **Alimentation en eau potable de la commune**

Un emprunt de 45000 euros doit être réalisé pour financer :

Le prolongement du réseau depuis LE CAMBON jusqu'à LA ROQUETTE.

Le diagnostic réseau de la commune.

Les canalisations inox pour le captage du MAS.

3 devis de banques :

- Crédit agricole : taux 5.13% sur 20 ans

- Caisse d'épargne : taux 6.18% sur 20 ans

- Caisse de dépôt et de consignation : taux 4.88% sur 20 ans mais les fonds ne sont libérés qu'à partir de juin 2009. Ce dernier devis n'a pas été retenu car les entreprises doivent être payées dans les délais.

Délibération : Pour : 10 le choix de la Caisse Régionale du Crédit Agricole .Unanimité.

- **Lotissement privé de la corniche : assainissement – voirie**

Le Maire lit les délibérations du 21 Juillet 2005 et 13 Novembre 2007 du précédent conseil, concernant la voirie et l'assainissement. Demande d'une aide juridique pour démêler ces anciennes délibérations.

Délibération en suspend.

- **Transport scolaire :**

Participation de la commune au ramassage des enfants scolarisés sur Saint-Roman : 1376 Euros pour 8 enfants.

Délibération : Pour : 10

-**Rémunération des fontainiers (2) qui effectuent le relevé des compteurs d'eau**

Proposition annuelle : 217.75 Euros brut par personne.

Délibération : Pour : 10

- **Village de vacances de St Roman :**

Problèmes : Il y a des problèmes d'évacuation des eaux usées sur 2 gîtes, il faut poser des raccords en PVC.

Des demandes de devis sont en cours.

Problème sur les charpentes ; 3 gîtes ont été traités, le reste à venir.

Les bacs de douche s'affaissent : si nous sommes dans les délais, il faut faire marcher la garantie décennale sinon, il faudra les mettre au programme d'investissement 2009.

Entretien : partenariat avec la SELO

Problèmes observés et à traiter ultérieurement :

- Etanchéité des toitures.
- Menuiseries usées.

Isolation des gîtes : ce n'est pas une priorité car les gîtes sont peu loués en hiver : le village de vacances sera fermé du 15 Novembre 2008 à Mars 2009

Le taux d'occupation a été satisfaisant cet été.

L'Animation pour la saison 2009 est appelée à se poursuivre et à se développer.

- Fonctionnement du CCAS :

Son rôle est :

- d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune.
- d'aider les gens dans leurs demandes aux aides sociales et les transmettre aux autorités ayant le pouvoir de décision.

Pour cette année il est prévu de distribuer des colis de Noël et d'offrir un repas le samedi 10 Janvier aux personnes de plus de 70 ans.

- LA COMMUNAUTE DE COMMUNE LA CEVENNE DES HAUTS GARDONS:

- **CCAS INTERCOMMUNAL :**

Recensement des besoins pour mieux connaître nos personnes âgées à l'aide d'une fiche individuelle (Floriane ROUGE s'en occupe)

Aide à la mobilité : il est question de mettre un transport à la demande.

Conditions : pas de critères sociaux mais raisons à invoquer (Rendez-vous médical ou courses etc.)

Financement de l'opération :

30 % Conseil Général

35 % Communauté de Communes

35 % Usagers

Logement des personnes âgées : Maison de Retraite de St Jean du Gard créerait une antenne en Lozère à St Etienne Vallée Française ?

D'autres idées sont évoquées – à suivre –

- **ADHESION A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

La commune de **St Etienne Vallée Française** a souhaité adhérer à la **Communauté de Communes de la Cévennes des Hauts Gardons**.

Délibération à prendre pour accepter son adhésion : Pour 10

- **NATURA 2000 :**

Les priorités sont la connaissance et la protection de la faune et de la flore par un recensement de tous les sites sensibles.

La biodiversité doit être considérée comme une valeur de notre patrimoine et une source de développement.

Un diagnostic sera établi ainsi qu'une hiérarchisation des mesures à prendre pour le maintien de cette richesse.

Délibération pour donner à la communauté de commune la compétence pour être maître d'ouvrage dans la réalisation du document d'objectifs ; pour 10 unanimités.

- PLAN LOCAL D'URBANISME :

Le maire souligne le vide qui caractérise la politique d'urbanisme en l'absence de cartes communales, de schémas ou plans. Avec la Communauté de Communes, la possibilité nous est offerte de nous organiser et de définir un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tout en conservant la spécificité de notre village.

Il nous faut transférer cette compétence à la communauté de commune pour la maîtrise d'ouvrage et choisir un maître d'œuvre pour démarrer les concertations

Délibération : Pour 10

- AGENDA 21.

L'agenda 21 est la déclinaison locale des grandes orientations prises au niveau mondial pour un développement durable .Il soutient des programmes d'actions concrets concernant les activités économiques et s'inscrit dans le Grenelle de l'environnement Des financements spécifiques peuvent ainsi être utilisés en agriculture, artisanat, bâtiments...

- **PAYS GORGES, CAUSSE, CEVENNES :**
- **Le pays est constitué depuis le 15 novembre**

Le but est de s'organiser en union de Communauté de Commune pour pouvoir bénéficier de fonds européens et régionaux .Il s'articule autour de deux collègues :

- Les élus (conseillers généraux, municipaux, présidents de communauté)
- Les acteurs du développement (entreprises, associations, collectivités...).Ces derniers apportent les projets qui sont soutenus par le premier collègue

Questions diverses

Intempéries du 1^{er} et 2 novembre :

Les routes et les chemins qui ont été endommagés sont en majorité des voies non revêtues :

- le Haut du Salt, Valbécède, le chemin de Combes, le départ de la route du Reynaldès, le chemin du Mas,La route d'Arbousses haut, le Serre .Croance
- les travaux ont été chiffrés (57000€) et une aide a été demandée aux services de l'Etat et du Conseil Général.

- Nettoyage des réservoirs d'eau potable:

Presque tous les réservoirs ont été nettoyés (5) par l'agent intercommunal et deux conseillers, sauf ceux de l'Exil et d'Arbousses qui le seront lors des travaux d'AEP, au premier semestre.

2009.L'objectif fixé est d'en réaliser le nettoyage une fois l'an pour chaque réservoir.

Le résultat est satisfaisant, ces nouvelles mesures d'entretien permettront de mieux maîtriser les apports de chlore.

La séance est levée à 00 h 00

Compte-rendu du Conseil Municipal

Jeudi 18 décembre 2008

Présents : Monsieur Pierre FESQUET

Mesdames Christine CHOQUET, Sylvie JULLIAN, Marie-Christine LAUZE.

Messieurs Philippe GODE, Etienne DIVOUX, François FAURE,

Frédéric RIGAL, Jean-Pierre PASCAL, Hugues DELEMAR.

Absents excusés : Monsieur Jean- Luc VEDRINES

Madame Colette CHAPELAIN (secrétaire de mairie).

Secrétaire de séance : Hugues DELEMAR.

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 13 novembre 2008 à l'unanimité.
- **Programme enfouissement réseau sur SAINT ROMAN.**
Demande de subvention pour l'enfouissement des lignes moyenne et basse tension et France Télécom auprès du Syndicat d'électrification puis du Conseil Général depuis le ruisseau derrière le garage de St Roman jusqu'à la dernière habitation du chemin de Valbécède.

Délibération votée à l'unanimité.

- **Délibération pour l'entrée de la Commune de Bassurels dans la Communauté de Communes des Hauts Gardons, acceptée à l'unanimité.**
- **Délibération pour l'adjonction aux statuts de la Communauté de Commune de la démarche « NATURA 2000 » ; acceptée à l'unanimité.**
- **Transfert du temple de Biasse à la Communauté de Communes des Hauts Gardons. Ce transfert de compétence permettra l'obtention de subventions plus importantes. Délibération acceptée à l'unanimité.**
- **Les Organismes Génétiquement Modifiés. Le Conseil Municipal invite l'Etat à prendre en compte l'intérêt de la santé publique et de l'environnement, quand il autorise les cultures en plein champs de plantes génétiquement modifiées. Il déclare être fermement opposé à toute culture de plantes génétiquement modifiées sur le territoire de la commune Délibération approuvée à l'unanimité.**
- **Intempéries : Demande de subventions.**
La commune n'est pas classée « zone sinistrée », mais différentes voies communales ont été endommagées. La D.D.E. estime à 57000 Euros T.T.C. les dommages dus aux intempéries du 1^{er} et 2 novembre 2008. Différents devis sont demandés auprès d'entreprises.

Délibération pour demande de subvention auprès de l'Etat et du Conseil Général
votée à l'unanimité.

- Acquisition par la commune du local de l'église réformée de France situé derrière le temple de St Roman, **délibération à l'unanimité.**
- Aménagement du village de St Roman.
L'accès aux containers de tri a été facilité par la création d'une marche, mais le dépôt des déchets à recycler reste difficile étant donné l'étroitesse du local.
Projet d'installation d'une fontaine et du changement des bancs publics en métal abîmés.
- Agence de l'eau, **Délibération à l'unanimité** à autoriser le département à percevoir la subvention de l'agence de l'eau, pour les travaux des secteurs de Rodet et Appias, afin de nous la reverser.
- **Délibération et décision modificative**, demandées par le percepteur, concernant le mode de règlement du fontainier, acceptée à l'unanimité.
- **Délibération** : Tarif des photocopies en mairie.
A partir de 10 photocopies.

FORMAT A4 NOIR ET BLANC	/0.18€
FORMAT A4 COULEUR	/0.76€
FORMAT A3 NOIR ET BLANC	/0.35€
FORMAT A3 COULEUR	/1.22€

Les photocopies pour les documents administratifs sont gratuites.
Acceptée à l'unanimité.
- **Questions diverses.**
Suite aux dernières chutes de neige, il est envisagé de faire monter une étrave sur un engin qui resterait sur St Roman et pourrait déneiger plus rapidement le centre et les accès. Le maire rappelle qu'une convention a été signée avec l'entreprise Espagnac pour le déneigement ; le service pourrait être amélioré par l'appel à deux entreprises.
L'éclairage du village de vacances de St Roman n'a pas de raison d'être en période de fermeture. Peut-on envisager de réduire les frais en limitant l'éclairage public ? (Extinction totale en période de fermeture et partielle en saison). Mise en application après consultation des agents chargés de la surveillance et l'entretien du VV ainsi que du locataire.
Il est proposé d'éclairer la route depuis St Roman jusqu'à l'entrée du village de vacances. L'idée de placer des lampadaires à énergie solaire pourrait être envisagée.

La séance est levée à 20h30.